

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

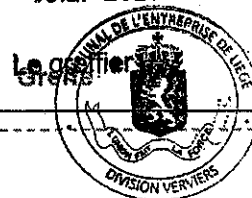
Réservé
au
Moniteur
belge



21084166

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

05 JUL. 2021



N° d'entreprise : **451 162 935**

Nom

(en entier) : **Gymnastique Club Malmedy**

(en abrégé) : **GCM**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Avenue du Pont de Warche 11A - 4960 MALMEDY**

Objet de l'acte : Démissions d'administrateurs suite AG 2021

Texte

Procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire

GCM

ASBL

Gymnastique Club Malmedy

Avenue du Pont de Warche 11a- 4960 MALMEDY

Numéro d'entreprise 451.162.935

Démissions d'administrateurs suite à l'AG 2021

Procès-verbal de l'assemblée annuelle

tenue à Malmedy, Intermills Business Center, le 11 juin 2021

Présences

- Mme Jacqueline HERBRAND-QUIRIN

- Mme Nadine GENTGES-FABRITIUS

- Mme Nadine HUBERT-THOMAS

- Mme Irmgard BLAISE-REUTER

- Meur Alain LEBICHOT

- Mme Sabine WASTIAU-BESSEMS

- Mme Olivia NIESSEN

- Mme Arlette MASSON-KHONEN

- Mme Valérie PIETTE-DESART

Absents :

- Mme Stephanie INFANTINO

- Meur Nicolas LEONARD

- Mme Daphné PIRNAY-TREINEN

Démissions d' administrateurs

L'assemblée générale PREND ACTE de la démission de :

Meur Alain LEBICHOT, domicilié Chemin du Château 6 à 4960 Malmedy de son mandat de Trésorier

Mme Stéphanie Infantino, domiciliée Rue St Clair 8 à 4960 Malmedy Ligneuville

Meur Nicolas LEONARD, domicilié Rue Derrière la Vaulx 31 à 4960 Malmedy

Ces démissions prenant effet le 11 juin 2021

Meur Alain Lebichot est désigné comme délégué à la gestion financière. Son entrée en fonction est immédiate.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée, lequel est signé par la présidente et la secrétaire.

Déposé en même temps : - PV de l'AG du 11 juin 2021

.....
Jacqueline HERBRAND-QUIRIN

Présidente

.....
Nadine HUBERT-THOMAS

Secrétaire

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).